



# SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE



SECTION N°  de

## BULLETIN D'ADHÉSION

(Après avoir complété votre bulletin, merci de le remettre au Président de votre section)

### ARMÉE D'ORIGINE

(Cocher la case correspondante)

Terre  Mer  Air  Gendarmerie

Mme /M. Nom  Prénom(s)

Né(e) le  à

Demeurant

Code postal  Ville

Adresse électronique

Ancien Combattant  non  oui n° carte AC  Date délivrance

### CATÉGORIES DE MEMBRES ET COTISATIONS ANNUELLES

MEMBRE TITULAIRE

Médaillé militaire par décret du  € 28,00€

MEMBRE ASSOCIÉ

€ 28,00€

DAME D'ENTRAIDE

€ 10,00€

Dame d'entraide veuve de Médaillé militaire (Revue adressée gratuitement)

+

ABONNEMENT ANNUEL REVUE (facultatif)

€ 6,00€

Total :

### PRINCIPALES DÉCORATIONS OBTENUES

DECORATION	Échelon ou Grade	Date du décret ou d'obtention

# SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE

## CHARTRE ETHIQUE

### PRÉAMBULE

La présente chartre présentée à l'adhérent au moment de son inscription est avant tout un outil de cohésion interne car elle dresse les droits et les devoirs de chacun au sein de l'Association Nationale.

### RÈGLES DE CONDUITE

Tout adhérent à la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, s'engage à :

- Conserver une neutralité politique et religieuse.
- Respecter la diversité culturelle et ethnique.
- Garder en toute circonstance courtoisie et respect dans les échanges tant oraux qu'écrits.
- Participer activement à la vie de sa structure et par extension à l'ensemble de la S.N.E.M.M.
- Donner l'exemple auprès des autorités locales, nationales qu'elles soient civiles ou militaires.
- Respecter la confidentialité des informations et observer une réserve auprès des personnes extérieures.
- Respecter les statuts, le règlement intérieur et les directives du siège social et de leurs mises en application.
- Respecter les textes qui régissent la remise officielle de la "Médaille Militaire".
- Être à jour annuellement de sa cotisation qui ne peut être remboursée pour quelque raison que ce soit.
- Informer sa section de tout changement d'adresse ou autres coordonnées (téléphone e-mail) afin de recevoir toutes les informations de l'Association.
- Ne pas utiliser les listes de diffusion ou l'annuaire des membres afin de protéger la vie privée des adhérents.
- Ne pas diffuser l'accès sécurisé (mot de passe personnel) du site internet et des applications de la SNEMM dont les informations sont réservées à ses membres.
- Garder à l'esprit et être pleinement conscient que chacun des membres du bureau de la section l'est à titre de bénévole.

### RESPECT DE LA CHARTRE

Tout membre de la Société Nationale est co-responsable de cette chartre dans son application et son respect. En cas de manquement ce dernier s'exposera après avoir été entendu par le Conseil d'Administration National, et en appel, sur sa demande devant l'Assemblée Générale Nationale (ou congrès national) à son éventuelle exclusion.

Par cette adhésion et ce contrat d'engagement moral, je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et accepter de me conformer à la chartre présentée par la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire.

Fait à , le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Afin d'être en conformité avec la nouvelle réglementation sur la protection des données applicables depuis le 25 mai 2018 (*Règlement Général sur la Protection des Données* - RGPD), nous tenons à vous informer que vos données personnelles sont enregistrées dans un fichier privé et sécurisé. Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès au détail de vos données, à leur rectification ou à leur effacement, vous pouvez le faire à tout moment en vous adressant au délégué à la protection des données, par mail à « [dpd@snemm.fr](mailto:dpd@snemm.fr) » ou par courrier : SNEMM - DPD - 36 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS.

#### SNEMM

Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922)  
Statuts approuvés par arrêté du 26 février 2013 (JORF n° 0054 du 05 mars 2013)  
Médaille d'Or de la Renaissance Française le 11 décembre 1938  
Partenaire de la réserve citoyenne (JORF n° 0262 du 13 novembre 2018)  
Affiliée à la Fédération André Maginot - GR n° 113



#### SIÈGE SOCIAL

36, rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS  
Téléphone : 01.45.22.68.12  
Mail : [direction@snemm.fr](mailto:direction@snemm.fr)  
Siret national n° 342 006 491 000 19  
Activité principale exercée (APE) : 9499Z  
Inscription au RNA : W 75.000.0083